AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2104
FR0000054132-FS0972

20 septembre 2016

Déclarations de franchissement de seuil (article L. 233-7-1 du code de commerce)

DELFINGEN INDUSTRY

(Alternext)

Par courrier reçu le 19 septembre 2016, la société anonyme Amiral Gestion[1] (103 rue de Grenelle, 75007 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 septembre 2016, le seuil de 5% du capital de la société DELFINGEN INDUSTRY[2] et détenir 86 925 actions DELFINGEN INDUSTRY représentant autant de droits de vote, soit 3,56% du capital et 2,17% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions DELFINGEN INDUSTRY sur le marché.

[1] Contrôlée par M. François Badelon.

[2] Société transférée sur Alternext le 19 septembre 2013.

[3] Sur la base d'un capital composé de 2 443 944 actions représentant 4 008 513 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général